



CTL 28 janvier 2022

Déclaration liminaire

Ce CTL se tient dans un contexte de violente dégradation de la rémunération des fonctionnaires. L'appel d'hier, organisé en très peu de temps, témoigne que les fonctionnaires ne sont pas disposés à se laisser spolier par l'Etat-patron. Il est évident qu'un appel massif à la grève pour la revalorisation immédiate du point d'indice s'imposera prochainement.

Concernant les emplois et les missions à la DGFIP et en particulier à la DRFiP, un mot résume la situation : irresponsabilité.

Un niveau de suppressions d'emplois sans précédent, des délocalisations à la hache, des fermetures de services en chaîne, c'est à un véritable déchaînement de mesures visant à détruire nos structures et à supprimer nos emplois que vous nous conviez.

Délocalisations baptisées relocalisations, fermetures sèches et désertification renommés nouveau réseau de proximité, suppressions d'emplois déguisées, les mots ne masquent pas cette politique de liquidation simultanée des missions, des structures et des emplois.

L'intendance suivra, puisque les agents ne savent pour beaucoup même pas à quelle sauce ils seront mangés.

FO-DGFIP exige plus que jamais l'arrêt du NRP et vous demande de ne pas procéder aux 102 suppressions d'emplois prévues dans le Rhône ce qui correspond à près de 5 % en une seule année.

Lyon le 28 janvier